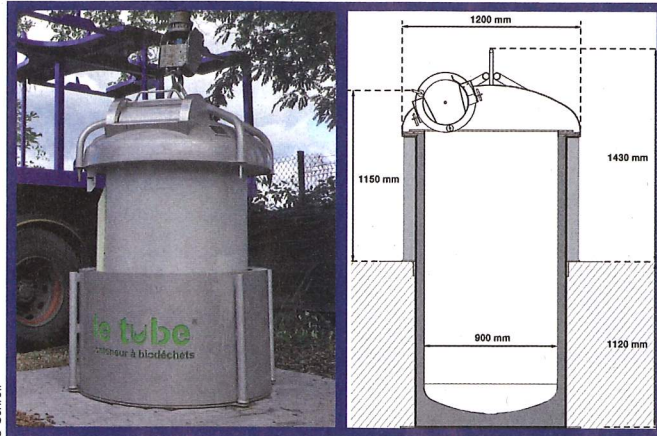


► Collecte

Les biodéchets à plein « Tube »

Sous sa casquette de fabricant de matériel, Schroll lance une offre pour la collecte en apport volontaire de biodéchets. Le récupérateur alsacien l'a dénommée « Le Tube » en référence à sa forme cylindrique.

« En l'absence d'offre existante sur le marché, nous en avons développé une par nous-mêmes. Nous avons trouvé une solution peu encombrante, de mise en œuvre rapide, évitant les mauvaises odeurs et les écoulements », décrit le dirigeant Vincent Schroll. Avec sa capacité d'1,2 m³, chaque « Tube » doit être en mesure de collecter la part de production d'une semaine de biodéchets



de 500 habitants qui serait apportée volontairement, calcule l'entreprise.

Étanche, le fût métallique n'occupe que 1,10 mètre carré au sol. Semi-enterré, il ne laisse

apparaître au grand jour que 1,45 mètre, avec une trappe à 1,15 mètre. Sa forme cylindrique permet de bien compacter les déchets pour garder les plus frais au-dessus, limitant la

fermentation. La qualité ainsi préservée permet la valorisation en compost.

La manutention ne prend que quelques minutes, explique Schroll. Un camion-grue dimensionné pour transporter huit fûts à la fois vient agripper la partie amovible du « Tube » et la charger avant de saisir dans sa benne-rack sa remplaçante vide qu'il pose au sol en échange de la précédente. Il n'y a aucune vidange sur la voirie publique. L'initiative entend répondre par anticipation au défi du développement de la collecte sélective de biodéchets qu'induit le Grenelle. Son pari est de miser sur l'apport volontaire. Aucune collectivité n'a pour l'heure pris cette option. Pour susciter la demande, Schroll a décidé de créer l'offre.

Christian Robischon

► Ecoconception

Une solution d'emballage

Le comptoir des produits bois, spécialisé dans la vente de produits professionnels de traitement, protection et entretien du bois, propose à ses clients un saturateur monocouche logé dans un emballage innovant : un cubitainer de 5 litres. Une poche plastique résistant est enfermée dans un carton. Une fois vidée de son contenu, la poche est séparée du carton et jetée avec les déchets ménagers. Le carton propre rejoint la case recyclage. ■



► Conchyliculture

Le projet Vecop recycle les coquilles en écopavés

Sous les pavés, ce n'est pas la plage mais presque. L'École d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) de Caen a lancé le projet Vecop. L'idée : valoriser les gisements importants de coproduits de la pêche et de la conchyliculture (pétoncles, Saint-Jacques, crépidules) en pavés drainants urbains. Labellisé par le pôle de compétitivité Mer Bretagne, Vecop a bénéficié d'un budget d'un million d'euros sur trois ans. Il rassemble plusieurs partenaires industriels comme Slipper Limpet Processing, Grandvilmer, Veolia Propreté, Point P. La production française annuelle de coquillages avoisinerait les 235 000 tonnes. Une fois transformés en granulats, ces coproduits

pourraient être intégrés à la fabrication de pavés, destinés à l'aménagement de surfa-



ces à faible trafic (bordures, trottoirs, places ou rues piétonnes). Le lancement de ce nouveau produit est prévu début 2015. ■

► Recherche

Traitement des verres de couleurs

Nous recyclons moins bien les bouteilles en verre de couleur verte et brune. Des chercheurs de l'université de Greenwich (Grande-Bretagne) ont travaillé sur le recyclage des emballages en verre coloré. Le traitement vise à créer de la tobermorite, un minéral d'origine naturelle en combinant ces déchets de verre avec d'autres matériaux de base. Le verre pilé est mélangé à de la chaux et de la soude caustique. Sous forme de poudre ou de granules, ce minéral absorbe les métaux lourds contenus dans l'eau du sol ou des effluents d'eaux usées. ■

NJColeman. A tobermorite ion exchanger from recycled container glass. *International Journal of Environment and Waste Management*, 2011.